

Les lois de la réflexion

Il existe deux lois de la réflexion:

Loi 1) l'angle de réflexion (r) est égal à l'angle d'incidence (i)



Loi 2) le rayon incident, la normale et le rayon réfléchi sont tous situés sur le même plan (même surface plane). L'image et l'objet réel sont en deux dimensions.

* voir p.224, avec les surfaces non-planes

Les réflexions dans la vie

Les automobiles et les bicyclettes sont équipées de réflecteurs qui les rendent visibles la nuit. Ces réflecteurs sont fait spécialement pour réfléchir la lumière de toutes les directions, et avertir ceux qui approchent.

Le jeu de billiards dépend beaucoup sur les réflexions

